

**Syndicat Mixte du Vivarais Méridional**  
**Mairie- BP 51- 07 402 Le TEIL Cedex**

**Extrait du registre des délibérations**

**Date de convocation : le 29 mars 2022**

**Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, le comité syndical du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, légalement convoqué, s'est réuni à 9h30, à Muséal-Alba-la-Romaine, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Présidente.

Nombre de délégués : 24 Présents : 10 Votants : 10

Vote : 10 pour 0 contre Abstention

**Etaient présents** : Martine MATTEI (titulaire), Serge VILLARD (titulaire), Benoît VIDAL (titulaire), Philippe EUVRARD (suppléant), Michel CHENIVESSE (suppléant), Jacky BEAU (titulaire), Michèle PETITJEAN (suppléante), Karine TAULEMESSE (suppléante), Isabelle SAIMMAIME PERICO (suppléante), Frédéric DORTHE (suppléant)

**Procuration(s)** :

**Etai(en)t absent(s)** : Bernard NOEL (titulaire), Jean-Luc COUVERT (titulaire), Pierre SAPHORES (titulaire), Bernard CHAZAUT (titulaire), Olivier FAURE (suppléant), Nadia SEGUENI (suppléante), Michel BOYER (suppléant), Sylvie CADDET (suppléante), Monique BOF (suppléante)

**Etai(en)t excusé(s)** : Rachel COTTA (titulaire), Michelle GILLY (titulaire), Pierre CLEMENT (titulaire), Bénédicte SAUJOT-BEDIN (suppléante)

**Secrétaire de séance** : Jacky BEAU

DELIBERATION N°2022-09 : DELEGATION POUR PARTICIPER AU COMITE DE DIRECTION DE L'OT SUD ARDECHE

Madame La Présidente expose

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal Sud Ardèche Rhône et Villages envoyés en préfecture le 17/03/2017 ;

L'office du tourisme intercommunal et le Syndicat mixte du Vivarais méridional (SMVM) travaillent conjointement à donner une visibilité touristique au patrimoine. Il semble intéressant, pour une meilleure coordination et une meilleure transmission d'informations, que le Syndicat mixte puisse être présent au CODIR de l'OTI. Pour ce faire, il convient que le SMVM soit représenté au comité directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal Sud Ardèche Rhône et Villages pour le collège des socio-professionnels du tourisme. Le représentant du SMVM œuvre pour la promotion et la valorisation du patrimoine au nom du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Bernard CHAZAUT avait été désigné lors du conseil syndical d'installation du 14 octobre 2020. Pour des raisons pratiques en lien avec son appartenance à la communauté de communes ARC, sa connaissance des sujets traités par celle-ci, il conviendrait que Serge VILLARD puisse représenter le Pays d'art et d'histoire auprès de cet office de tourisme.

Le COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Monsieur Serge VILLARD comme membre suppléant au comité  
Tourisme intercommunal Porte Sud Ardèche, collège des socio-professionnels  
PahVm

Envoyé en préfecture le 21/04/2022  
Reçu en préfecture le 21/04/2022  
Affiché le 21/04/2022  
ID : 007-200026425-20220406-202209-DE

**AUTORISE** Madame La Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,  
La Présidente,  
Martine MATTEI  
La Présidente certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte,

